



COUPE GUY SABELLICO



REGLEMENT

ARTICLE 1 – PRÉSENTATION :

- Le Comité départemental de Billard du LOIR et CHER (C.D.B. 41) organise un challenge appelé Coupe "Guy SABELLICO".
- Ce challenge est ouvert aux joueurs du C.D.B.41 retraités ou ayant plus de 60 ans limité à la nationale 1.
- Sa mission est de conforter l'esprit sportif et amical du C.D.B. 41.

ARTICLE 2 – ORGANISATION :

- Toutes les rencontres sont organisées par le C.D.B. 41, conjointement avec la commission sportive.
- Les frais d'organisation des rencontres sont à la charge des clubs recevants.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS :

- L'engagement dans la Coupe Guy SABELLICO implique, pour les joueurs intéressés, la connaissance du présent Règlement et l'obligation de s'y conformer ainsi que sa totale acceptation.
- Les joueurs devront **posséder leur licence à jour pour la saison en cours.**
- Les engagements des équipes non reçus à la date fixée ne pourront participer à cette coupe. Les engagements devront être envoyés avant la fin du 1^{er} tour (le 30 Nov. de la saison en cours) à l'adresse suivante :
Association Sportive et Culturelle L'ETOILE, Section Billard
3 rue d'Auvergne 36 000 CHATEAUROUX
- Le prix des engagements par joueur est fixé chaque année.
- La compétition est ouverte aux joueurs retraités ou âgés de plus de 60 ans

ARTICLE 4 - CATEGORIES D'ENGAGEMENT :

- Il est demandé aux **Présidents qui engagent de nouveaux joueurs**, la plus grande intégrité lors du choix de la catégorie, afin de respecter l'éthique de cette compétition.
- Le joueur s'engageant simultanément au championnat** (à la libre) et à la Coupe Sabellico pour la 1^{ère} fois, jouera dans la catégorie du championnat (voir article 9)
- Le joueur ne s'engageant pas au championnat** (à la libre) jouera dans la catégorie dans laquelle il a terminé la Coupe Sabellico la saison précédente en tenant compte d'une descente éventuelle (pondération négative) ou d'une montée éventuelle (pondération positive). (voir article 9). La **pondération négative ne sera pas prise en compte pour les joueurs ayant terminé dans le premier quart du classement.**

ARTICLE 5 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

- Cette compétition se dispute individuellement à la partie libre réalisée en six rencontres de 2 matchs (1 par mois), avec 3 rencontres à domicile et 3 déplacements répartis d'une manière aléatoire. Les périodes des rencontres seront communiquées aux clubs par le responsable (Voir annexe article 5)
- En cas de force majeure (mauvais temps...) seul l'organisateur est habilité à repousser la date des rencontres.
- Les joueurs engagés par club seront obligatoirement des équipes de deux joueurs.
- Le tableau des rencontres est communiqué par le responsable de cette coupe.
- Dans le cas de 4 joueurs se déplaçant ensemble, il est entendu que les joueurs 1 et 2 du club recevant ne rencontreront que les joueurs 1 et 2 du club se déplaçant, il en va de même pour les joueurs 3 et 4.
- Pour organiser la rencontre, ce sont les joueurs qui se **déplacent** qui prennent contact avec les joueurs qui **reçoivent**
- Le 3^{ème} mardi de mai** les 6 premiers du classement se rencontreront afin de déterminer le classement final.
L'organisation de ce tour complémentaire incombe au responsable de la compétition qui en informera les joueurs
Concernés. (Voir article 7 de ce règlement pour l'attribution des points)
- La réception de la finale sera proposée au club du joueur classé n°1. En cas d'impossibilité de celui-ci de la recevoir, elle sera proposée au club du joueur classé n°2. Ainsi de suite jusqu'au joueur n°6. Si aucun des 6 clubs n'est en mesure de recevoir cette finale, elle sera organisée dans les locaux de l'Entente Billard Salbrisien.

ARTICLE 6 - DEROULEMENT DES PARTIES :

Les parties se dérouleront suivant un nombre de points à réaliser en fonction de sa catégorie. (Voir annexe article 6) sans limite du nombre de reprises.

La tenue du club est fortement recommandée mais non obligatoire

ARTICLE 7 – CLASSEMENT :

a) Partie gagnée : 3 points, nulle 2 points, perdue 1 point, forfait 0 point (Celui qui devait rencontrer le joueur forfait marque trois points, (voir article 8 de ce règlement)

b) Afin d'affiner le rang des joueurs ayant le même nombre de points, on pondérera leur résultat en prenant en compte, la catégorie de chacun des joueurs (Voir l'article 6 et son annexe). Cette pondération sera le résultat de la formule suivante :

$$(M.G. - M.I.) : (M.S. - M.I.) = POINTS$$

M.G. = Moyenne Générale, = score réalisé au cours de toutes les parties réalisées, divisé par le nombre total des reprises

M.S. = Moyenne Supérieure de la catégorie du joueur (ex: 2,3 pour la catégorie R3)

M.I. = Moyenne Inférieure de la catégorie du joueur (ex: 1,2 pour la catégorie R3)

ARTICLE 8 – FORFAITS :

Un joueur forfait doit être remplacé par un invité, afin que le joueur se déplaçant puisse jouer ses 2 matchs. Le résultat de l'invité ne sera pas pris en compte. L'autre joueur comptabilisera 3 points avec partie gagnée.

Si ce match ne peut avoir lieu, la moyenne attribuée sera : pour les deux matchs : la moyenne correspondant au milieu de la catégorie dans laquelle il joue (Ex: R3 = 1,75).

En cas de forfait définitif d'un joueur, par suite de maladie, un remplaçant peut être désigné s'il remplit les conditions. Il démarrera la compétition avec les moyennes de sa catégorie (POINTS) lors de son engagement. Dans l'impossibilité d'un remplaçant, il est souhaitable qu'à chaque tour de jeu restant à jouer un invité (peut être d'une autre équipe) puisse être nommé afin de respecter la régularité de la compétition.

ARTICLE 9 – JOUEUR NOUVEAU ET DÉPASSEMENT :

a) Un joueur connu en coupe Sabellico jouera toute la saison dans sa catégorie Sabellico (plus 10% s'il a été finaliste la saison précédente)

b) Dans tous les autres cas, le joueur sera considéré comme joueur nouveau (NJ). S'il est classé dans DELPHI, il garde ce classement ; sinon, le président du club du joueur propose un classement. Le responsable de la compétition se donnant le droit de régler un litige si besoin est.

c) A partir du début du 3e tour, le responsable de la compétition signalera aux joueurs **débutants (NJ)**, [si leur pondération obtenue est ≥ 1 (voir article 7 § b)] leur changement de catégorie. Ils apparaîtront, à partir du classement de fin décembre en caractères **gras et italiques**. **Les quatre derniers tours seront joués dans leur nouvelle catégorie.**

Pour les joueurs **débutants (NJ)** ayant une pondération négative, ils resteront dans leur catégorie tout au long de la compétition et ne descendront dans la catégorie inférieure qu'à la fin de la saison dans le cas où leur pondération

	reste	négative.
--	-------	-----------

ARTICLE 10 – CORRESPONDANCE : **Modification adresse**

Les résultats sont à faire parvenir le soir même de la compétition au responsable, par E-Mail **par le club recevant.**

coupe-sabellico@cdb41.fr

Tous contacts (par courrier ou E-Mail) devront être effectués auprès du responsable.

DUCHET Didier :

34 avenue François MITTERAND

Bâtiment Château Tour N°21 - 36 000 CHATEAUROUX

Tel : 06 80 73 79 69

ARTICLE 11 - CAS NON PRÉVUS :

Pour les cas non prévus au présent règlement, il sera fait appel aux règlements généraux de la Ligue Le responsable ayant tout pouvoir pour prendre position.

ARTICLE 12 – TROPHÉES :

- a) Les 6 premiers du classement après le 6^{ème} tour se rencontreront afin d'établir le classement définitif
- b) Déroulement de la finale :
Chaque joueur rencontrera les 5 autres finalistes dans un ordre précisé par le tableau qui est extrait de notre code sportif : (finale à 6 joueurs sur 3 billards, voir annexe article 12)
Le nombre de points à réaliser sera fonction de la catégorie du finaliste à la fin du 6^{ème} tour.
- c) Les finalistes recevront un trophée en fonction de la place obtenue.

ANNEXE DU REGLEMENT DE LA COUPE « Guy SABELLICO »

Annexe article 5 :

Le calendrier des rencontres sera communiqué aux clubs par le responsable au plus tard le 27 octobre

1^{er} tour : du 1^{er} au 30 novembre 2^{ème} tour : du 1^{er} au 31 décembre

3^{ème} tour : du 1^{er} au 31 décembre 4^{ème} tour : du 1^{er} au 28 février

5^{ème} tour : du 1^{er} au 31 mars 6^{ème} tour : du 1^{er} au 30 avril

Finale des 6 premiers : le 3^{ème} mardi du mois de mai

Annexe article 6 : voir A G 2014 a la bande N3

Les parties se dérouleront suivant un nombre de points à réaliser (sur 2.80m) selon la catégorie dans laquelle chaque joueur est engagé soit : (Dans le but de ne pas trop pénaliser les joueurs débutants, la catégorie R4 a été divisée en 2)

R4B = moyenne de 0 < 0,8	nombre de points à réaliser : 35
R4A = moyenne de 0,8 < 1,2	nombre de points à réaliser : 50
R3 = moyenne de 1,2 < 2,3	nombre de points à réaliser : 70
R2 = moyenne de 2,3 < 4	nombre de points à réaliser : 100
R1 = moyenne de 4 < 6	nombre de points à réaliser : 150
N3 = moyenne de 6,00 < 12,5 (GC)	nombre de points à réaliser : 200
N1 = moyenne de 10 < 30 (GC)	nombre de points à réaliser : 360

Les 6 premiers joueurs à la fin du 6^{ème} tour, ou ayant participé à la finale, réaliseront 10% de plus de points la saison suivante (sauf changement de catégorie à l'intersaison). Ces mêmes joueurs, s'ils ne participent pas à la finale l'année suivante, joueront à nouveau leur catégorie.

Annexe article 12 :

SEANCE	Billard 1	Billard 2	Billard 3
1ère	1 contre 6	2 contre 5	3 contre 4
2ème	2 contre 3	6 contre 4	1 contre 5
3ème	1 contre 4	5 contre 3	6 contre 2
4ème	5 contre 6	1 contre 3	4 contre 2
5ème	3 contre 6	1 contre 2	4 contre 5

Si plusieurs joueurs sont du même club, les tours de jeu où ils se rencontrent seront effectués en premier et les autres tours de jeu suivront sans modifications.

Il n'y aura pas d'évolution de catégorie pendant la finale. Le classement sera déterminé par le nombre de points obtenus, affiné, en cas d'égalité, par la moyenne pondérée (POINTS) (Voir article 7, § a et b du règlement)

En cas de forfait d'un finaliste, signalé ou non, ce finaliste potentiel se retrouvera 7^{ème} dans le classement final. Si ce forfait est signalé au plus tard, 1 semaine avant le jour de la finale, le responsable contactera le 7^{ème} etc. du classement provisoire, afin qu'il y ait six joueurs pour la finale. Ce joueur sera de ce fait classé dans les six premiers. Si ce forfait est signalé moins d'une semaine avant la finale, le joueur devant le rencontrer, marquera 3 points et sa pondération (POINTS) sera celle qui lui est signalée par le classement provisoire après le 6^{ème} tour. La dernière place des finalistes, dans ce cas, ne sera pas attribuée.